

Annexe 1 – Formulaire de préavis Smart Check

Manifestation de minime importance (-200 personnes)

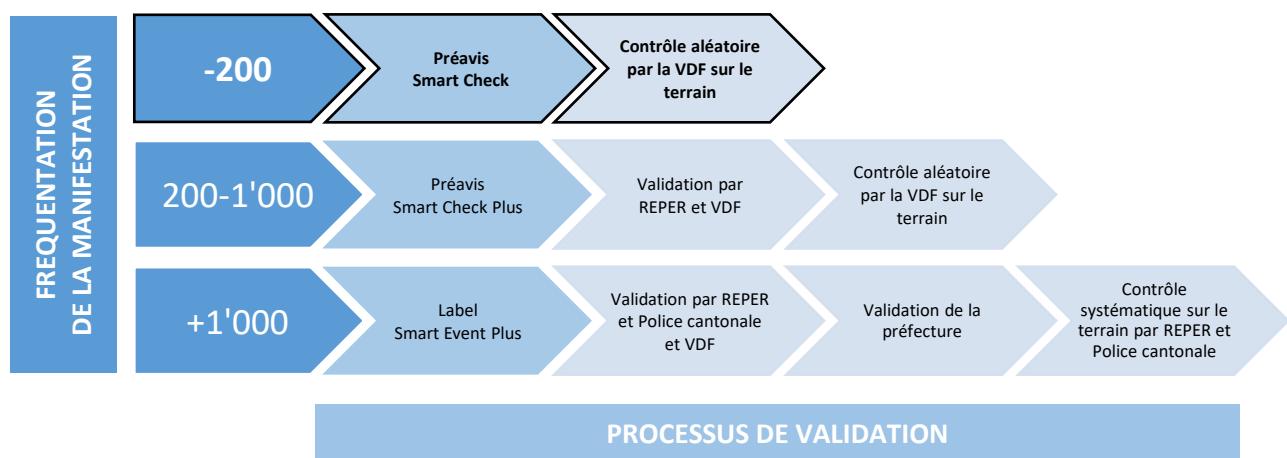
Informations préalables

Les formulaires complets relatifs à la Directive sur la durabilité des manifestations (du 16.12.2024) sont disponibles sur la plateforme : <https://www.smartevent.info/fr>

Les organisateurs·rices sont invités à créer un compte sur la plateforme et à compléter la demande correspondante, sous forme de formulaire en ligne. Il est donc important de garder précieusement les données d'accès qui permettront aux organisateurs·rices de suivre, dupliquer, compléter leurs demandes d'une année à l'autre¹.

Pour vous accompagner dans cette démarche, un exemple de chaque formulaire complété est également téléchargeable sur le site internet de smart event.

Une fois complétés, les formulaires sont soumis pour vérification auprès des collaborateurs·rices de REPER. Suivant la taille de la manifestation, le processus de validation et de contrôle est plus au moins exigent :



Les organisateurs·rices ne bénéficient pas de vaisselle réutilisable gratuite via cette demande de préavis, mais sont invités à compléter la demande de préavis Smart Check Plus en cas d'intérêt. Les manifestations de minimes importances peuvent établir une demande de dérogation à l'obligation d'utiliser la vaisselle réutilisable, elles doivent pouvoir en justifier les raisons dans le formulaire de demande de préavis, au chapitre « gestion des déchets ».

Lorsque la fréquentation totale de la manifestation dépasse 1'000 personnes, le formulaire de labellisation Smart Event Plus est obligatoire et d'autres contreparties sont proposées² dans la limite des stocks disponibles.

¹ Créer un compte ou se connecter : <https://www.smartevent.info/fr/user/login> -> Accéder au tableau de bord : <https://www.smartevent.info/fr/mon-compte> -> Créer une nouvelle demande ou voir mes demandes pour dupliquer un événement passé.

² Contreparties proposées dans le cadre d'une labellisation : <https://www.smartevent.info/fr/vos-avantages>

Structure de la demande de préavis Smart Check

La demande de préavis Smart Check via son formulaire en ligne comporte 6 mesures, dont 1 obligation et 6 recommandations :

- Contact
 - Événement
 - Personne de contact
- Organisation
 - Consommation
 - Gestion des déchets – Mesure obligatoire
 - Energies renouvelables – Mesure recommandée
 - Achats durables – Mesure recommandée
 - Alimentation responsable Mesure recommandée
 - Ressources naturelles – Mesure recommandée
 - Mobilité douce – Mesure recommandée
 - Actions de terrain
 - Charte Aretha – Mesure recommandée